



Tenure Forestière: un Défi Majeur pour la REDD+

Par Hortense NGONO

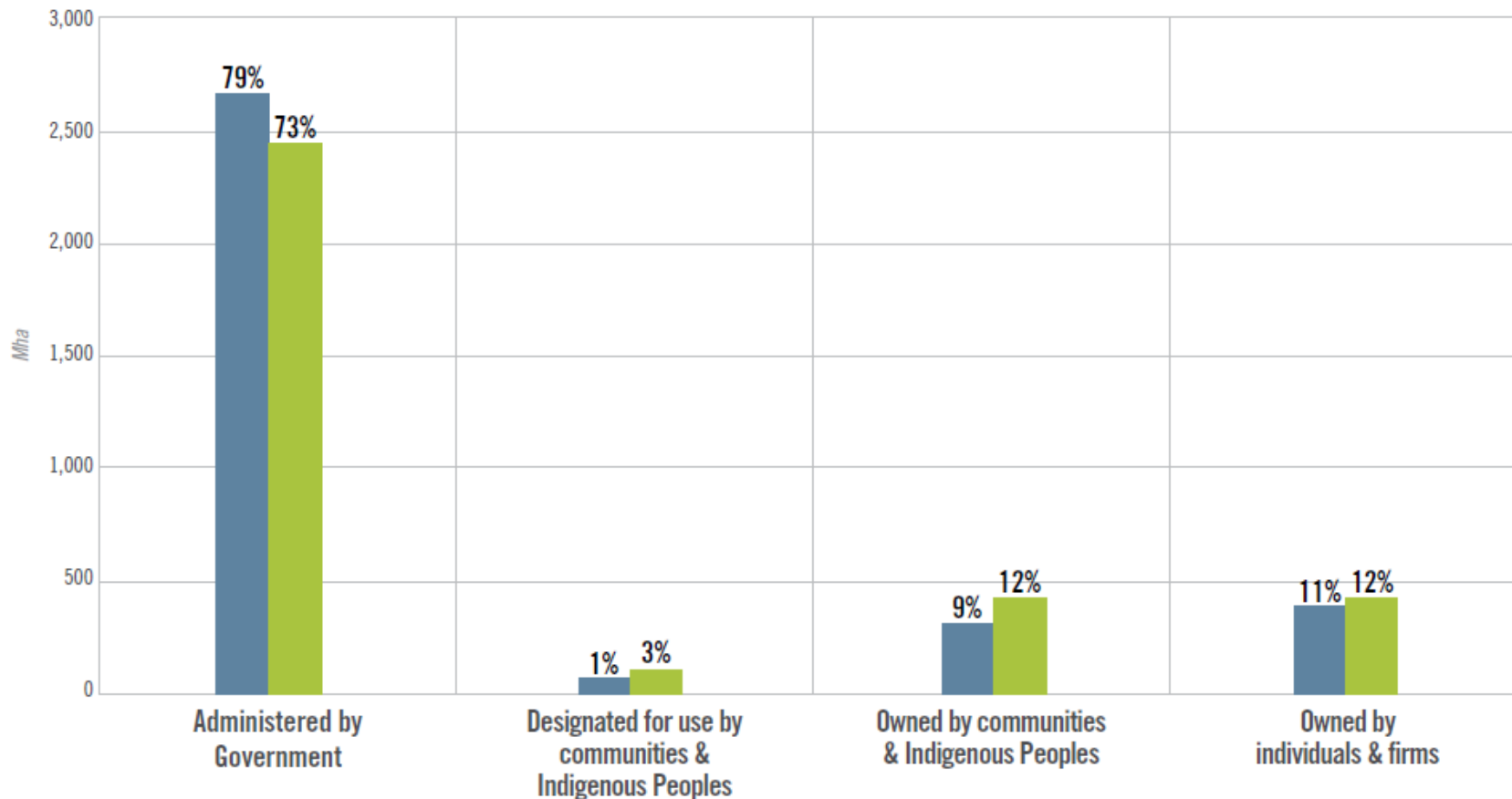
4ème réunion plénière du PFBC
Njamena, 20-22 septembre 2012



1. Tendances de Réforme de la Tenure Forestière dans le monde
2. Tendances de Réforme de la Tenure Forestière dans les Pays en Développement (2002-2012)
3. Profondeur des Réformes: Études RRI en 2012
4. Facteurs Favorables aux Réformes
5. Limites des Réformes: L'Afrique et les autres Régions
6. Menaces aux Réformes
7. Poursuivre et Accélérer les Réformes de Tenure: Condition de Succès pour REDD
8. Sécurisation de la Tenure: Impacts sur l'Économie et les Moyens d'Existence Locaux
9. Conclusion

Tendances de Réforme de la Tenure Forestière dans le Monde (2002-2012)

October 16,
2012

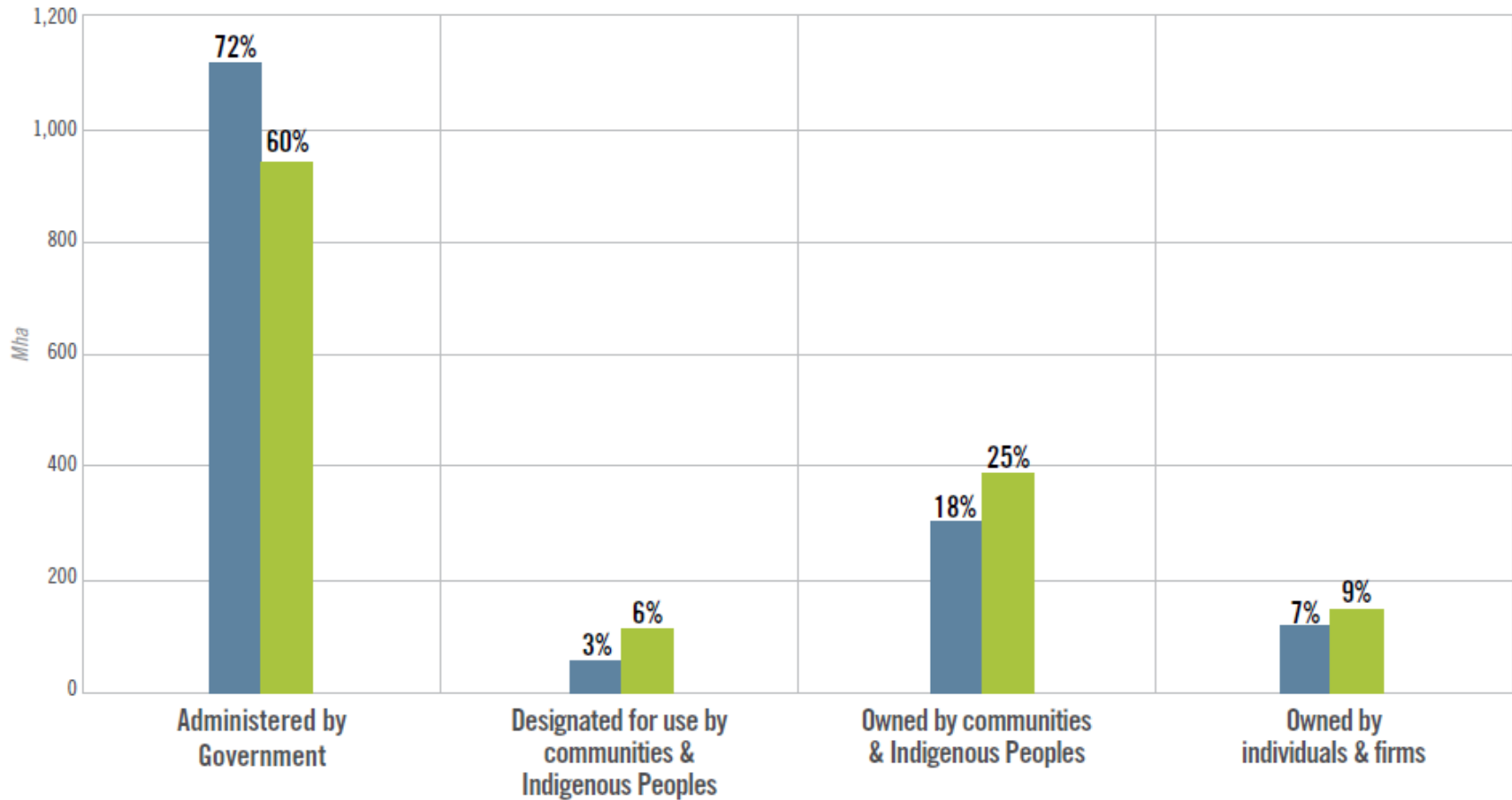


■ 2002 ■ 2012

Note: The countries included here cover 85 percent of the world's forests.
For full details see: www.rightsandresources/tenuredata.

Tendances de Réforme de la Tenure Forestière dans les Pays en Développement (2002-2012)

October 16, 2012



■ 2002 ■ 2012

Note: The countries included here contain 80 percent of the total forest estate of developing countries.

For full details see: www.rightsandresources/tenuredata.

- 27 pays à grand couvert forestier des pays en développement : 75% des forêts de ces pays
- Etude visant à analyser le degré de prise en compte dans les réformes menées de diverses catégories de droits
- Plus de 170 documents légaux nationaux (lois, constitutions...) consultés et analysés par des experts internationaux en droit
- 59 régimes forestiers au total identifiés dans les 27 pays
- 86% de ces régimes mis en place après 1992

Prise en Compte des Différents paliers des Droits dans les Réformes effectuées

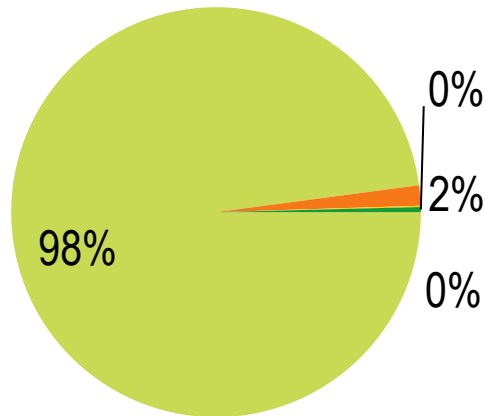
- 92% de régimes reconnaissent des droits d'accès aux CL et PA
- 54% autorisent ou reconnaissent l'accès, l'exploitation commerciale et la gestion des ressources forestières (PA)
- 73% autorisent ou reconnaissent la gestion
- 68% autorisent ou reconnaissent des droits de compensation...

Contexte international incitatif:

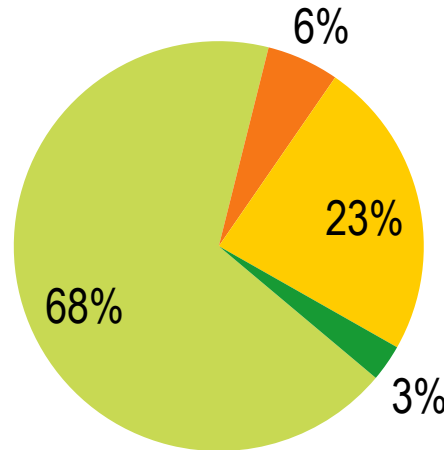
- Rio 92: objectif global de développement durable pour le 21^e siècle, la Convention sur la diversité biologique (1), la Déclaration sur l'environnement et le développement et l'Agenda 21 (2), la Déclaration de principes sur les forêts (3)
- Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA), 2007
- Directives volontaires pour la gouvernance responsable de la tenure des terres, des pêcheries et des forêts, 2012...

Portée Limitée des Réformes: L'Afrique Par Rapport aux autres Régions

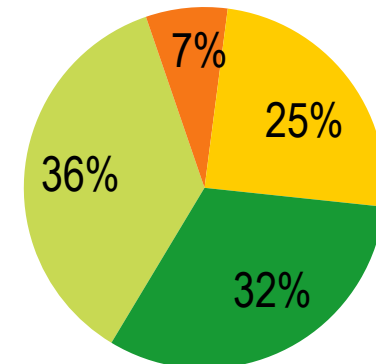
Afrique



Asie



Amérique Latine



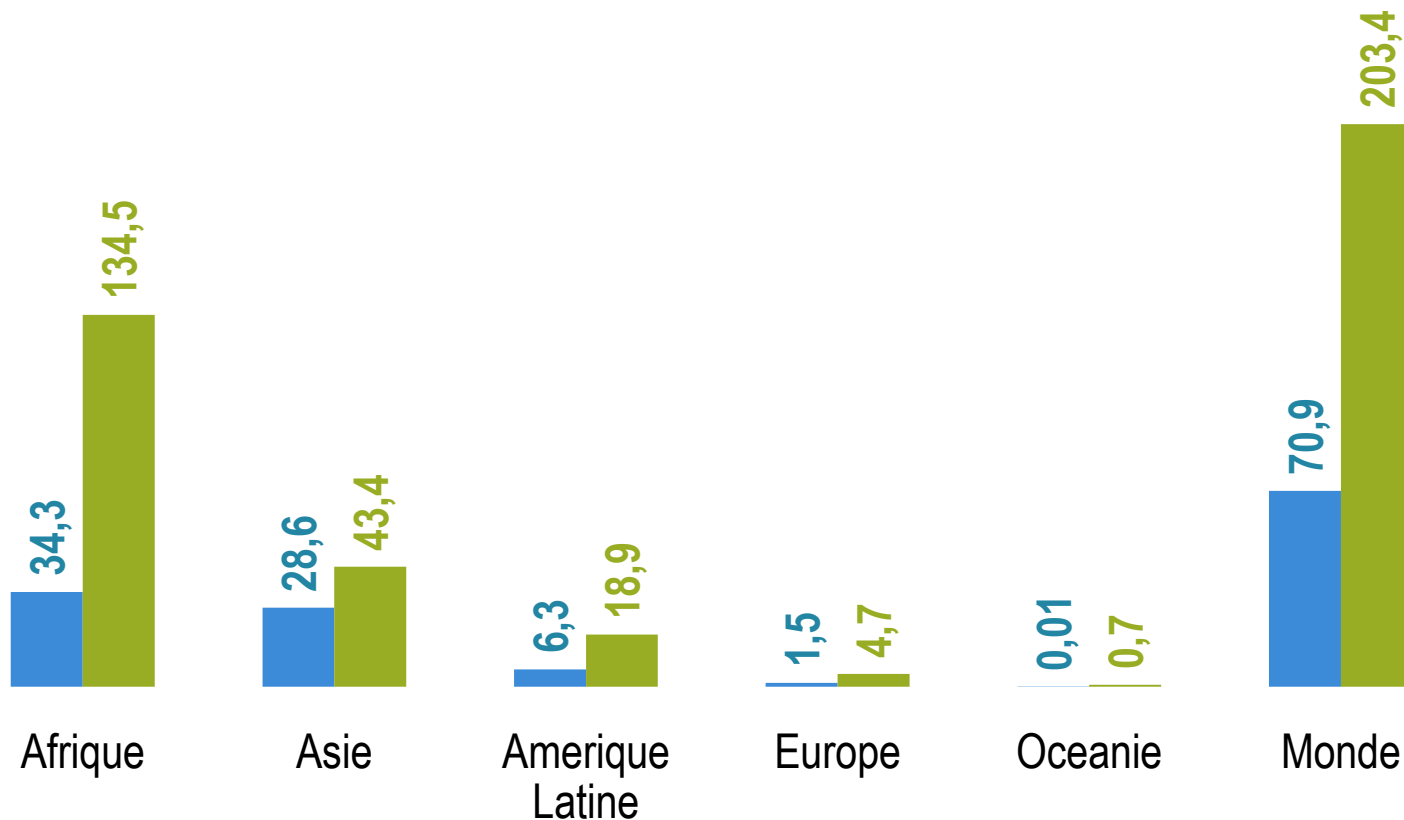
- Forêts Administrées par le gouvernement
- Sous propriété des communautés et des Populations Autochtones (PA)
- Affectées aux usages des communautés et PA
- Sous propriété des individus et des firmes

SOURCES: Sunderlin et al. 2008; ITTO/RRI 2009. Inclut les meilleures données disponibles depuis Décembre 2011 sur 36 grands pays forestiers du monde

- 73% des forêts du monde et 98% des forêts africaines demeurent encore sous l'administration des Etats ou en sont leur propriété
- 95% de régimes étudiés font des restrictions légales à l'exercice de l'ensemble des droits par les CL et les PA
- 36% de régimes ne reconnaissent pas les droits d'exclusion
- L'Afrique a le plus faible taux de garantie de l'ensemble des droits aux CL et PA (accès, extraction, gestion, exclusion et aliénation)
- Au plan mondial 15% de textes de lois sont inappliqués faute de décret d'application. En Afrique, ce taux d'inapplications des lois est de 35%.
- Non ou faible reconnaissance des droits de tenure des femmes et des PA


Menaces constituées par les Acquisitions Foncières à Grande Échelle

October 16,
2012



■ Nbres hectares (millions) données croisées
■ Nbres hectares (millions) rapportés

Sources: Land Matrix, in the International Land Coalition's 2012 report "Land Rights and the Rush for Land: Findings of the Global Commercial Pressures on Land Research Project"

- Grands projets infrastructurels et expansion des industries extractives avec primauté accordée à l'exploitation minière: susceptibles d'entraîner des restrictions ou révocation des droits communautaires sur le foncier et les forêts
 - Idem avec les Perspectives de développement des concessions de conservation ou du marché de carbone
 - Lourdeurs des procédures administratives et financières
 - Faible ou non harmonisation des politiques sectorielles
- 
- Risques de stagnations, régressions par rapport aux progrès sur les réformes de tenure et en matière de gestion durable des forêts.
Risque de recentralisation



Poursuivre et Accélérer les Réformes de Tenure: Condition de Succès pour REDD

October 16,
2012

11

- ❑ **Clarification des droits et sécurisation de la tenure sur une base d' équité reconnue comme un des meilleurs gages de la gestion durable des forêts, du succès de REDD et d'un développement local socialement équitable**
 - Des AP à usages multiples en Asie et AL limitent mieux les feux de brousse que les AP à contrôle strict (Nelson and Chomitz, 2011). Ces contrôles de feux sont davantage efficaces sur les territoires des PA
 - On note que des forêts appartenant à des communautés, soumises à des régulations locales en Afrique de l'Est, en Asie du sud, et en AL réduisent significativement les émissions de carbone (Chaatre et Agrawal, PNAS, 2009)
 - Au Brésil la déforestation est bien plus réduite dans les terroirs des populations autochtones qu'elle ne l'est dans les aires à protection intégrale ; les zones à utilisation durable y sont certes réduites, mais toujours importantes (Soares Filho et al, PNAS, 2009)
 - En Tanzanie, des aires et volumes de forêts basales se sont améliorées sur un échantillon de 13 sites forestiers à gestion communautaire et cogérés, alors que ces superficies et volumes ont diminué dans le cas d'un échantillon de forêts domaniales (Blomley et al, Oryx, 2008).



Sécurisation de la Tenure: Impacts sur l'Économie et les Moyens d'Existence Locaux

October 16,
2012

12

- En Suède et en Finlande: de petits propriétaires forestiers organisés en coopératives couvrent une importante partie des besoins de l'industrie et assurent la gestion des forêts dans la diversité de ses services
- Au Mexique : plus de 2400 communautés disposant de droits légaux d'exploitation de leurs forêts ; l'amélioration de la gestion de 500.000 ha de forêts dans l'État d'Oaxaca par 115 communautés a augmenté les revenus fiscaux fédéraux annuels d'1 million de dollars et créé 1000 emplois permanents pour ces communautés.
- Au Brésil, le Programme national de foresterie communautaire comprend 105 millions d'hectares de terres des PA, 48 millions d'hectares de terres privées à usages multiples, 20 millions d'hectares de conservation, et 16 millions d'hectares pour les habitations, et des réserves extractives non autochtones...



Sécurisation de la Tenure: Impacts sur l'Économie et les Moyens d'existence Locaux

October 16,
2012

13

- Au Canada, on note une reconnaissance des droits des Premières Nations à gérer les forêts, l'expansion des licences d'exploitation du bois en Colombie-Britannique, dans l'Ontario et à l'Est du Canada avec implication d'un nombre croissant de professionnels forestiers autochtones
- En Chine, il s'est opéré la plus grande réforme de tenure forestière de l'histoire. Cette réforme qui a touché plus de 400 millions propriétaires et couvert 100 millions d'hectares, accorde la priorité à la propriété collective. Les propriétés individuelles et des ménages sont maintenues dans les régions ayant des minorités ethniques. Du fait de ces réformes, on note une augmentation de 25% des revenus des ménages parmi les agriculteurs forestiers avec un approvisionnement régulier de l'industrie.
- En Indonésie, le rotin et le bambou représentent 80% des exportations du pays, et 6,5% du chiffre d'affaires de son industrie forestière, 300 millions de dollars des échanges extérieurs, plus d'1 million d'emplois dans la chaîne de production du bois

Le succès des réformes et de leur mise en œuvre exigent :

- Une volonté politique soutenue
- Une meilleure coordination des politiques sectorielles
- Une clarification du statut de propriété des terres et forêts
- Une clarté sur les personnes ou unités sociales / administratives
 - qui ont le pouvoir de décision sur les question de propriété et de droit : Etat, provinces/régions, collectivités locales ou association de deux ou toutes ces entités?
 - qui sont en charge d'arbitrer les conflits de droits dans l'utilisation des ressources

MERCI

www.rightsandresources.org